

NUMÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ, QUELS ENJEUX ?

FORMATION DANS UNE OPTIQUE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Les 15 et 16 février, 21 et 22 mars et 25 et 26 avril 2024



La pandémie de Covid-19 a fortement accéléré le processus de digitalisation de la société entraînant dans son sillage de nouvelles pratiques : télétravail, usage de visioconférences et webinaires dans le secteur de l'Éducation permanente, intrusion dans la vie privée, digitalisation des services publics et des services liés au chômage, aux soins de santé, aux CPAS, etc. Ces nouvelles pratiques ont un impact sur les citoyen·nes en général et plus particulièrement sur ceux et celles issu·es des milieux populaires (fracture numérique, usages spécifiques du numérique, création de nouvelles dépendances face à la digitalisation des services publics). Cette numérisation accrue pose également des questions démocratiques, notamment de l'influence des GAFAM sur nos sociétés démocratiques (problématique des algorithmes) et de la circulation des idées sur les nouveaux espaces publics en ligne (complotisme mais aussi leviers pour les luttes), sans oublier l'impact écologique de cette numérisation. Dans ce contexte qui appelle un travail d'Éducation permanente et un travail politique, cette formation vise à nous outiller pour répondre aux enjeux de la digitalisation de la société.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Co-construction d'une vision globale des différents enjeux et problématiques sous-jacents au « numérique » et compréhension affinée de problématiques interpellant les participant·es.
- Utilisation de grilles d'analyse et d'outils pour nourrir la réflexion et travailler les enjeux de démocratie et d'accès aux droits dans un contexte de digitalisation massive de la société.
- Mobilisation des acquis de la formation pour concevoir des pratiques de terrain, des pistes d'action, d'interpellation et/ou de sensibilisation sur la question du « numérique » dans les lieux d'ancrage des participant·es.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne désireuse de se former aux enjeux liés à la digitalisation de la société dans la perspective de l'Éducation permanente et l'action collective.
- Groupe minimum de 10 personnes avec un maximum de 20 personnes.

MÉTHODOLOGIE

- Processus construit au départ des attentes et de l'expérience des participant·es.
- Alternance d'exercices structurés, de travaux en sous-groupes, de temps d'analyse individuelle et collective, d'échanges, de construction collective de savoirs, de témoignages, de cadrage théorique et/ou renvois à un portefeuille de lecture.

PROGRAMME

La formation est proposée sous la forme de 3 modules de deux jours, chaque module étant un prérequis au suivant.

- Un 1^{er} module « **Éducation permanente** » permettra aux participant·es de vivre par eux·elles-mêmes un processus d'éducation permanente (outils, méthodologie,...). Au départ des leurs préoccupations de terrain, nous ferons émerger leurs représentations sur le numérique et dresserons une cartographie des différents angles d'approche et des croisements possibles avec d'autres thématiques telles que la démocratie (les fake news,...), l'écologie (l'obsolescence numérique,...), la sécurité sociale (le non-recours aux droits,...), l'international (les conflits pour les métaux rares,...).
- Un 2^{ème} module « **Expertise** » permettra de travailler plus spécifiquement certaines thématiques choisies collectivement par les participant·es lors du 1^{er} module. Nous enrichirons nos connaissances notamment en matière de contextualisation et d'enjeux grâce, entre autres, à des apports extérieurs.
- Un 3^{ème} module « **Action** » pour permettre aux participant·es d'investiguer des pratiques de terrain adaptées à leurs publics en matière de projets d'animation, de sensibilisation, de formation, d'action à mener et d'interpellations, de méthodologies, d'outils à utiliser. Ce sera l'occasion de prendre connaissance d'alternatives concrètes via le témoignage d'acteur·ices de terrain.

VALIDATION

La participation active à l'ensemble du module est attestée par un certificat CIEP.

La formation donne droit au congé-éducation payé.

MODALITÉS PRATIQUES

- Dates : 15 et 16 février, 21 et 22 mars 25 et 26 avril 2024.
- Lieu: Namur - La Marlagne.
- Responsable de formation : Nicole Tinant (Ciep communautaire).
- P.A.F. Formation : 150 euros - Repas compris - 30 % de réduction pour les étudiant·es et le personnel CIEP, MOC, ses services et ses entités associées.
- P.A.F. Logement : 50 euros pour les 3 nuitées sinon 20 euros par nuitée. Ce prix comprend aussi le souper + petit déjeuner.
- Le montant total (formation et logement) est à verser pour le 15 janvier 2024 au plus tard sur le compte n° BE40 7995 5004 4663 en indiquant « votre nom + Num-EP/24 ».
- Inscriptions : https://www.ciep.be/index.php?option=com_rsform&view=rsform&formId=32
Françine Baillet : francine.baillet@ciep.be - Tél. 02/246 3841 - Adresse postale : B.P 50 - 1031 Bruxelles
site : <https://www.ciep.be>